

## CAHIER DES CHARGES POUR LES DONS DES PROFESSIONNELS DE LA VAPE

www.lavapeducoeur.fr

A savoir que nous privilégions le matériel des PRIMO accédants à la vape dans un but de sevrage tabagique en partenariat avec des structures médicales ou médico-sociales. Nous tenons donc à préciser les dons que nous acceptons dans cet objectif.

Nos actions se déroulent principalement en partenariat avec des structures ou services liés aux addictions, nous préférons de ce fait éviter autant que possible les saveurs type boissons alcoolisées (pastis, pina colada, mojito...).

## Nous ne prenons pas :

- Les matériels BOTTOM FEEDER, TFV12 et consorts sont totalement inadaptés pour nos besoins d'aide au sevrage tabagique avec des liquides dosés de 12 à 20 mg
- Tous les MODS mécaniques pour des raisons évidente de sécurité des usagers
- Les e-liquides de 0mg à 6mg inclus ne sont plus acceptés
- Les flacons de plus de 10ml
- Les flacons ouverts
- Les DDM (anciennement DLUO) dépassées de plus d'un an
- Les arômes concentrés et bases pour le DIY

Tout envoi non-correct ne sera pas défiscalisé.

## Pour les envois voici ce qu'il faudra nous fournir impérativement :

- Éditer un listing informatique de préférence en fichier Excel (eliquides/matériels/marques/DDM)
- Les coordonnées complètes de votre entreprise afin de pouvoir établir le reçu de don, ou de défiscalisation.
- Trier par taux de nicotine (12mg à 20mg).
- DDM, moins d'un an au maximum.
- Chaque carton devra avoir un listing de son contenu.

Une fois la proposition de donation validée par notre coordinateur logistique, vous pourrez faire l'envoi.

Une fois le don reçu, il vous sera remis, par retour de mail, une attestation de réception de don et la **défiscalisation** vous seront envoyés ensuite par notre trésorier, **si votre don est éligible** à une défiscalisation.

Pour tout autre renseignement, je reste à votre disposition : christophe@lavapeducoeur.fr